

Politique d'écoresponsabilité et de développement durable

Préambule	3
Axes	3
Protection de l'environnement : production et consommation responsable	4
Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental - numérique	4
Objectif 2 : Réduire l'impact environnemental - déplacement	4
Objectif 3 : Réduire l'impact environnemental - énergie	5
Objectif 4 : Réduire l'impact environnemental - physique (nourriture, papier, etc.)	5
Santé et qualité de vie	6
Objectif 5 : Offrir un environnement de vie sain et productif	6
Objectif 6 : Assurer la protection de la santé	6
Objectif 7 : Favoriser la rétention des employé-es	7
Équité et solidarités sociales	7
Objectif 8 : Offrir et encourager les activités en faveur de l'accessibilité universelle	7

Adoptée par : Conseil d'administration

Personne-ressource pour la mise en œuvre de la politique : Direction et Conseil d'administration du Studio 303

Calendrier des mises à jour : aux quatre ans

Dernière mise à jour : août 2026

Champ d'application : Cette politique s'applique à l'ensemble des utilisateurs-trices du Studio 303, aux employé-es, administrateur-ices, stagiaires, pigistes (professeur-es et artistes inclu-es) et bénévoles du Studio 303, peu importe leur statut.

Préambule

La présente politique d'écoresponsabilité témoigne de la volonté du Studio 303 de réfléchir, d'harmoniser et d'explicitier ses gestes vers des pratiques durables et écoresponsables. La politique écoresponsabilité est complémentaire aux politiques *de prévention du harcèlement et de la discrimination, d'équité salariale, des conditions de travail, d'accessibilité et d'inclusion et de confidentialité des données*.

Petit organisme "diy" depuis les années 90, le Studio 303 continue aujourd'hui d'exister grâce à un esprit frugal, favorisant toujours la réutilisation, l'économie de coût et le partage. Inspiré par de nombreux organismes militants, le Studio 303 démontre des valeurs et pratiques telles que la transparence, l'équité et une forte tendance vers l'horizontalité. Ainsi, la politique d'écoresponsabilité reprend beaucoup de gestes préexistants et en ajoute d'autres, afin de rendre nos pratiques plus responsables et respectueuses de leur environnement.

La politique d'écoresponsabilité est le fruit d'une collaboration avec Danse-Cité. Nos deux organismes se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2023 afin de se soutenir, de s'inspirer et de se questionner dans le processus de réflexion. Le travail a abouti en deux documents distincts, car nos organismes ont des activités différentes.

Le présent document est le point de départ d'un long processus évolutif et sera actualisé en réponse aux enjeux environnementaux et sociaux. Les suggestions sont toujours les bienvenues (à info@studio303.ca)

Axes

Les grands axes de cette politique sont:

- *La protection de l'environnement : la production et la consommation responsable*
- *La santé et la qualité de vie*
- *L'équité et les solidarités sociales*
- *L'accès au savoir*

Nous sommes conscient-es que certaines communautés sont disproportionnellement touchées par les enjeux environnementaux. La justice environnementale est intrinsèquement liée à la justice sociale, et c'est en prenant cet élément en compte que nous avons pensé la présente politique.

Protection de l'environnement : production et consommation responsable

Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental - numérique

Actions

- ⇒ Classer et vider les boîtes courriel et nuages numériques ;
- ⇒ Supprimer les courriels non-essentiels au fil du temps et l'ensemble des courriels après 3 ans;
- ⇒ Supprimer les adresses courriels non-utilisées ;
- ⇒ Compresser les documents lourds, notamment les documents pdf ;
- ⇒ Conserver les photos, vidéos et documents archivés sur des disques durs ;
- ⇒ Favoriser les plateformes numériques qui consomment le moins de données (ex: Teams versus Zoom) ;
- ⇒ Utiliser le téléphone plutôt que la visioconférence, notamment avec caméra, lorsque cela est pertinent ;
- ⇒ Mettre à jour les bases de données en ligne et les listes d'envoi courriel.

Indicateurs et cibles :

- Limiter les espaces de stockage nuages numériques, courriels et plateforme vidéo/photos: 100 Go total ;
- Incluant : limiter les espaces de stockage courriels à 10 Go par boîte courriel ;
- Supprimer les boîtes courriels non-utilisées depuis plus d'un an ;
- Effectuer une séance de ménage numérique des nuages numériques, en équipe, 1 fois par an;
- Effectuer un ménage de la base de données en ligne et des listes d'envoi courriel, 1 fois par an.

Objectif 2 : Réduire l'impact environnemental - déplacement

Actions

- ⇒ Prioriser les artistes locaux-ales. Notre appel de résidence spécifie que nous ne sélectionnons pas d'artiste de l'international sauf s'ils ont un lien avec la communauté artistique locale et prévoient d'être déjà sur place ;
- ⇒ Limiter et optimiser les déplacements internationaux : tendre vers zéro, avec un maximum à 4 par an. L'optimisation peut prendre la forme :
 - D'un partenariat de tournée (l'artiste/l'enseignant-e se rend au 303 à Montréal, et poursuit une activité chez un partenaire dans une autre ville canadienne);
 - De rencontres pour futures collaborations (le 303 organise des rencontres entre l'artiste/l'enseignant-e et d'autres organismes ou groupes culturels) ;

- D'activité complémentaire (les enseignant-es internationaux-es de 2023-24 ont présenté leur travail lors des 5@7 sans souliers);
- ⇒ Payer la taxe carbone pour les déplacements aériens ;
- ⇒ Offrir des incitatifs financiers pour le train plutôt que l'auto ou l'avion ;
- ⇒ Encourager les déplacements actifs (à pied ou à vélo) et les transports en communs auprès des employé-es, ainsi que des contractuels lorsque cela est possible/pertinent.

Indicateurs et cibles

- Pas d'artiste de l'international sans lien avec la communauté locale ;
- Pas d'artiste/enseignant-e sans partenariat, rencontre ou activités connexes ;
- Pour la direction artistique (seul poste au 303 qui se déplace à l'étranger), limiter les déplacements aériens au strict minimum (tendre vers zéro) ou les combiner avec d'autres projets ;
- Offrir un remboursement de billet de train à 100% et remboursement de billet d'avion ou de dépenses automobile à 75% pour les déplacements de moyennes et grandes villes du Québec, de l'Ontario; ainsi que de New York City ;
- Offrir en tout temps un espace intérieur pour stationner les vélos.

Objectif 3 : Réduire l'impact environnemental – énergie

Actions

- ⇒ Éteindre tous les appareils électriques lorsque le bureau ou le studio n'est pas utilisé (incluant les ordinateurs, imprimantes, lumières) ;
- ⇒ Action à implémenter : Assurer une consommation raisonnable de chauffage, climatisation et eau. Présentement, le Studio 303, locataire au Belgo, n'a pas de contrôle sur ces utilisations.

Indicateurs et cibles

- Indicateur à implémenter : relevé de consommation énergétique, avec objectif de plafond à respecter.

Objectif 4 : Réduire l'impact environnemental - physique (nourriture, papier, etc.)

Actions

- ⇒ Engager des traiteurs locaux, avec de la nourriture végétarienne et des contenants réutilisables ;
- ⇒ Éviter l'achat de produits suremballés ;
- ⇒ Ramener les contenants consignables ;

- ⇒ Ne pas utiliser de contenants à usage unique lors des événements du 303 ;
- ⇒ Récupérer les matières résiduelles compostables, recyclables et non-recyclables (matériel électronique, cartouches d'encre, ampoules, vêtements, etc.) produites par les activités du Studio 303 et les ramener au centre de tri du Complexe Desjardins ;
- ⇒ Minimiser les impressions papier ;
- ⇒ Favoriser le papier recyclé et les imprimeries locales ;
- ⇒ Favoriser la réparation de matériel; sinon, l'achat de matériel usagé et la réutilisation.

Indicateurs et cibles

- S'assurer que 100% des achats de nourriture sont produits avec des fournisseurs (traiteurs, épiceries) locaux, végétariens ou utilisant des contenants réutilisables ;
- Atteindre un taux de mise en valeur de matière résiduelle (MR) de 80% au bureau ;
- Ramener les contenants consignables, 2 fois par an ;
- Aucun contenant à usage unique acheté ;
- Afficher une fiche informative à propos des matières compostables et recyclables dans le bureau, ainsi que dans le studio ;
- Limiter les dépenses pour de nouveaux matériels et équipements à 1 000 \$ par an;
- Réaliser 100% des contrats d'impression avec des imprimeries locales.

Santé et qualité de vie

Objectif 5 : Offrir un environnement de vie sain et productif

Actions

- ⇒ Avoir une politique anti-harcèlement et anti-discrimination ;
- ⇒ Avoir une politique et des procédures internes sur l'accessibilité ;
- ⇒ Avoir un code éthique pour les administrateur-ices, les employé-es et les contractuel-les;
- ⇒ Assurer une écoute active entre les employé-es, les contractuel-les et les stagiaires.

Indicateurs et cibles

- Présenter les politiques anti-harcèlement, anti-discrimination et accessibilité à chaque signature de contrat ;
- Présenter le code éthique aux administrateur-ices, employé-es et contractuel-les à chaque signature d'entente de collaboration ;
- Mettre à jour les politiques et procédures (selon les calendriers de mise à jour) ;

- Faire un sondage et un événement de consultation du milieu à chaque 4 ans ;
- Réaliser des suivis individuels avec les membres de l'équipe, de façon informelle et régulière (par la direction).

Objectif 6 : Assurer la protection de la santé

La *Politique de conditions de travail* du Studio 303 prévoit plusieurs types de congés et les décrit en détail. Les mesures mentionnées ici sont spécifiques au contexte d'éco-responsabilité.

Actions

- ⇒ Avoir une politique d'annulation en cas de maladie (covid ou autre), applicable aux artistes et enseignant-es (déjà incluse dans les contrats de travail pour les employé-es) ;
- ⇒ Avoir une procédure de congés payés pour les événements particuliers de santé publique, météorologiques et environnementaux, applicable aux employé-es.

Indicateurs et cibles

- Inclure la politique d'annulation dans les contrats et la présenter aux artistes et enseignant-es lors de la signature de ce dernier ;
- Offrir aux employé-es un congé payé de deux jours max. pour les événements particuliers de santé publique, météorologiques et environnemental ;
- Mettre à jour la *Politique de Conditions de travail* des employé-es aux 2 ans.

Objectif 7 : Favoriser la rétention des employé-es

Actions

- ⇒ S'assurer du bien-être des employé-es en limitant la rotation des postes ;
- ⇒ Évaluer chaque employé-e, avec une rétroaction réciproque, suivant la Procédure d'évaluation, 1 fois par an ;
- ⇒ Offrir avec transparence des cachets et/ou salaires raisonnables et au meilleur des capacités de l'organisme ;
- ⇒ Respecter et mettre à jour la Politique d'Équité salariale, 1 fois par an.

Indicateurs et cibles

- Viser un maximum d'un départ d'employé-e par an;
- Réaliser une évaluation pour chaque employé-e, 1 fois par an;
- Communiquer les salaires et budgets de façon transparente au sein de l'équipe, 1 fois par an;

- Partager la politique d'équité salariale à chaque signature de contrat.

Équité et solidarités sociales

La *Politique d'accessibilité, d'équité et d'inclusion* du Studio 303 prévoit plusieurs mesures et les décrit en détail.

Objectif 8 : Offrir et encourager les activités en faveur de l'accessibilité universelle

La *Politique Accessibilité* du Studio 303 prévoit plusieurs mesures et les décrit en détail.